L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.——NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 24 FEVRIER 1845.

PUBLIÉ PAR
HAGNER & WEBER.

CONDITIONS DE L'ABEILLE.
ABONNEMENT:
Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la campagne, deux fois par semaine, une année d'avance, 5

Au moyen de l'abonnement ses pour une année. Ammoncements, avec un journal qui paraît aussi souvent qu'on le demandera. Comme discontinuée de la part de l'abonné à moins qu'il n'en ait donné avis par écrit, une lettre avant l'expiration de l'année.

ANNONCES.—Dix centes par carré de chaque langue, pour la première insertion et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce original, devra être payé comme une nouvelle insertion.

ABONNEMENS pour l'année aux annonceurs. Les avocats, ou personne tenant magasine de détail $50; les Banques, Compagnies d'assurances et autres institutions publiques $75; les agents pour navires, les hôtels et bateaux à vapeur, et les maisons de commerce faisant des commissions, $100 plus grande pour le patron à l'avide et l'abonné.

Le privilège des souscripteurs aux avis est limité à un pouce de leur ligne, et tout ligne par semaine.

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affiches d'un abonné à $5 par ligne pour chaque insertion, ventes de propriétés de service, ventes de plantations d'esclaves, terrains à vendre à louer ou à affermer, esclaves en fuite, animaux égarés ou trouvés, etc., ne seront pas insérées à moins de payer à l'avance les prix indiqués.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que pour temps spécial, $1 par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES qui ne spécifient pas le nombre de fois qu'elles seront publiées, seront insérées jusqu'à ordre et payées en conséquence de cette intention.

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics seront payées d'avance.

Les annonces qui ne seront pas marquées du nombre de fois qu'elles doivent paraître, seront publiées jusqu'à ordre et payées en conséquence de cette intention.

Les annonces de nature personnelle (lorsqu'elle apportent deux fois leur nature personnelle (lorsqu'elle apportent deux fois) payeront le double de prix ordinaire et d'avance.

J. DITTRICH,
Négociant Commissionnaire,
28, rue Peydras.

JOHN DAVIDSON. JOHN PARKINSON.
WILLIAM DAVIDSON & CO.
AGENS EN COTON,
ET NEGOCIANTS COMMISSIONNAIRES
Rue du Canal, No. 81. N. Orléans.

AGENCE du Sucre raffiné de Boston—sucre en pain, en morceaux et poudre double raffiné, étant droit au marché, constamment reçu et à vendre par
9 jan—1m NORCROSS & FONDICK, 40 Gravier.

AVIS.—Les soussignés ont changé le nom de leur maison de commerce en celui de W. F. Vredenburgh & Co. à dater de ce jour. Les intérêts seront les mêmes.
1 janv FIELD & Co., 32 Vieille Levée.

W. VREDENBURGH & Co., No. 32, Vieille Levée, font des avances libérales sur consignations de sucre, cuir, peaux en nature, &c. à S. H. Field & Co. à New-York, et à M. Field Fowler, à Boston 1 jan—1m

I. ROSSI,
DROGUISTE ET PHARMACIEN,
Importeur en gros et en détail,
A L'ENSEIGNE DU MORTIER POR.
VIENT constamment sur hand un assortiment de DROGUES, MEDICAMENS, &c. &c. A transporté son magasin de Salzburg Delaizaire à l'encoignure des rues Aiblé et Tchoupitoulas, c.-à-d. en-dessus du bac de Gretna.
28 janv—3m

J. B. MATHIONE & Co, No 6 rue du Canal; offrent à vendre par voie, à des termes libéraux:
Vins de Bordeaux, St. Julien, Medoc, Nuits et Amorbing; cognac à matelas 2/4, 7/8 et 4/4 Ouzilla, Rochester et Amorbing; denimes 4/4 et 7/8 Chester et Amorbing; jeans blancs d'York; cotonnade de fantaisie, étoffes de 6/4 de pour tablierts et meubles; calico couleur légère et foncée, d'un bon goût; toile à draps blanche. 7/8 et 4/4, de diverses qualités; toilette noire et couleur assortie; étoffes à pantalons.
Amorbing: Impriment, taffetas, mousseline et poonat d'un goût exquis; organdis; guinghams; mousselines tartanes; percales, rayées; jaune mousseline; jaconas, gros, unis et à fleurs; bombes 8/4, mousseline Suisse 8/4; jaconas blanc et gris; percales, rayées et à fleurs; mousseline 8/4 et 4/4 de diverses qualités; calicots imprimés de Manchester; toile fraîche, cinquante modèles, verres, brésiliens et de fantaisie; robes de chambre, en soie, satin et broché, unies et brochées; unies et à fleurs; robes de bal, en satin et demi-satin; robes de soirée, en satin et gaze et 1844; coutil 8/4 rayé à double en toile; bombes en 8/4, merveuses étoffes et à doubles pentes; nappes damassées; étoffes à tapisserie; étoffes de fantaisie; étoffes de diverses façons; 88 persans, de Taylor; 88 de 200 yards, Bates, quatre étoiles.
Amorbing: Couvertures unies et de fantaisie; soieries; 11/4, 5/4 jeans de Kentucky; linseys; coiffes de Kentucky, unies et rayées. 21 fev.

CHAPEAUX, rue Royale, enseignes Dumesnil, 300—Reçoit par le navire Bordeaux Packet et offre à vendre: Vins de Bordeaux et clarets; cognac, Martinet et Marpas; Chateau Lafite St. Julien et Haut Sauterne; sardines à l'huile des meilleures marques en boîtes de demi-boîtes; chocolate français, en grand et petit modèle; bouchons de Bordeaux et bouchons de toutes qualités, neuf et de deux ou a deux pour bouteilles.
Amorbing: Un magasin provenant d'arrivage antérieure, vient de recevoir: Vins de Bordeaux et clarets; cognac, Martinet et Marpas; Chateau Lafite St. Julien et Haut Sauterne; sardines à l'huile des meilleures marques en boîtes de demi-boîtes; chocolate français, en grand et petit modèle; bouchons de Bordeaux et bouchons de toutes qualités, neuf et de deux ou a deux pour bouteilles.
Amorbing: Un magasin provenant d'arrivage antérieure, vient de recevoir: Vins de Bordeaux et clarets; cognac, Martinet et Marpas; Chateau Lafite St. Julien et Haut Sauterne; sardines à l'huile des meilleures marques en boîtes de demi-boîtes; chocolate français, en grand et petit modèle; bouchons de Bordeaux et bouchons de toutes qualités, neuf et de deux ou a deux pour bouteilles.

INDUSTRIE SUCRIERE.

Tel Monsieur Duffrin M.M. les habitans sont approuvé Général en Portal pour la fabrication des sucres à la Vapeur.

Il est un fait universellement reconnu: que les sucres ne sont généralement le fait des propriétés en raison du temps qu'ils sont exposés à la chaleur. Tous les appareils dans le vide n'ont en cependant pas: tant que de sauvegarder les sucres à l'influence de l'air plus sphérique ou de diminuer l'activité de la chaleur, tandis que le point le plus important était d'abréger le durée de son action infiniment plus pernicieuse. M. Gwathmey a cherché à remédier à ce grand et dangereux inconvénient et cette vérité.

C'est avec extrêmement que ces appareils avaient été dans d'abord accepter: la théorie sur laquelle ils reposaient, assurément, mais les sucreries qu'ils ont produites à l'expérience ont diminué qu'en partie, les résultats étaient trop insignifiants pour mériter le coût considérable de leur adoption. Cette opinion semble et cependant le haut prix des chaudières à vide a rebuté les sucriens français qui en (tenant généralement aux chaudières à grille, plus simples, plus économiques qui demandent, à très peu de chose près, les ustensiles anciens (du correspondance particulière avec un fabricant français sont confirmer ce fait.)

L'appareil propre, quoique ne fonctionnant pendant le vide, est préférable à la manière à vide à l'abri de l'influence de l'air; mais la qualité dominante qui lui assure un avantage immense sur le premier, n'est de pas permettre à chaque partie de sucre de rester plus que le temps nécessaire de la chaleur pour parvenir à la cuite, tandis que dans le vide le strop est en souffrance pendant une heure environ.

D'où il résulte qu'employé même partiellement à la cuite des sirops fournit par l'équipage à une densité de 28 à 30 degrés aréométriques, cet appareil, sans simplifier de son ensemble donne des résultats supérieurs à ceux du parent de 28 à 30 degrés. Les sucres qui en résultent, et autre qui en dérivent. Tous ces divers systèmes sont bien pauvres de bons effets s'ils ne sont aidés de l'action bienfaisante de noir animal.

Mais s'il est vrai que le noir animal est indispensable et lucratif, dans la fabrication difficile du sucre indigène en France, dont le prix est de 18 cents la livre, il y aurait dépensé de plus, et, par conséquent, il serait absurde, malgré le bon emploi de ce noir de canne; dont le prix est très modique, lors surtout qu'on l'emploierait sous la forme du grain dit *poudre à canon ou de chasse*, attendu que dans cet état les sucreries ne sont pas obligées de le multiplier. Le moyen le plus rationnel serait de l'employer par projection *en pelle fermée*, à l'instar des raffineurs, vu que, dans cet état on divise, il offre une puissance incomparable vingt fois plus forte.

Mais même ce cas un inconvénient trop grave en présentant encore: le retard considérable nécessaire pour la filtration à travers les pochets de drap, et, dans un pays comme la Louisiane surtout, où l'on n'a que deux mois pour l'exploitation entière d'une récolte, il est *expressément défendu aussi point d'amende*, de s'amuser pendant la durée de la fabrication, à faire des opérations de coulisse.

1o. Une bonne défécation suivie de

2o. La clarification proprement dite à l'albumine simple ou, et même avec oxalate simple et quantité qui ne permettent pas la coloration, sont les moyens les plus simples, les moins coûteux, les plus efficaces pour arriver aux meilleurs résultats. Le but de nos maîtres est de faire une lutte, dans de mon système, est de la prévoir; la cui il n'y a pas de mal en droite ces trois du double.

L'appareil général proposé remplit rigoureusement les trois conditions ci dessus et les effets en sont tels que les bénéfices résultant des quantités, qualité, économie de combustible et main-d'œuvre, ne peut être moindre de 50 à 100 pour cent sur la fabrication ordinaire.

(N. B.) Les sucres fabriqués par ce système sans autre opération ultérieure, donneront évidemment plus de bénéfice que ceux obtenus à grande trois par l'opération du terrage dans les sucreries.

Le prix de l'appareil général est fixé à $1 00, par boucet demi-pouce hauteur, et chaque pouce de hauteur, ou ce même prix l'appareil sera installé en duplicat (en double équipage), afin d'éviter à toute interruption accidentelle, et l'on sera exempt des dépenses et des embarras occasionnés journellement par l'emploi de nos chaudières à vide. Ce système de l'appareil offre les mêmes qualités supérieures à celles des appareils complets connus jusqu'à ce jour, travaillant même à l'aide du noir en grain. (*) 3

	Pour 8 boucets	
8	Boucants	$1200
9	"	1350
12	"	1800
15	"	2100
18	"	2400
21	"	2700
24	"	3000
30	"	3600

(*) Une unité très utile que les premiers quelques gallons de strop qui passent à travers le noir, sont plus incolores et que ce résultat intéressant en peut obtenir lorsque les sucreries très superieures pour leur blancheur. Tous ceux qui ont adopté le noir (c'est, sinon qu'un seul Archibal) nie ce n'est qu'avec les sucres manufacturés que l'on peut obtenir le conséquence; les premières parties du sucre, lorsque le noir est employé, sont plus mélangé au la partie plaine particulière du manipulateur.

Pour plus amples renseignements, s'adresser, Saint Charles Post Office, plantation de J. B. Labarche.
15 fev—4m T. RIPOLL.

PATENTE de N. BILLIEUX,
Pour la nouvelle méthode de faire le Sucre.

LES soussignés, agents de Messrs. Merrick et Towne, propriétaires de la fonderie de Southwark, à Philadelphie, et concessionnaires de la patente de M. Billieux, annoncent aux habitans sucriers qu'ils ont reçu à la consignation pour des opérants de commerce pour et prêt à exécuter pour la prochaine récolte, les cuvées et limpidations de ces appareils ci-dessus cités, dans les proportions de ces appareils ci-dessus cités, dans les proportions de ces appareils ci-dessus cités, dans les proportions de trente trois pour cent en quantité, une augmentation dans la valeur du produit d'environ 50 pour cent, et une économie de combustible tel, que la consommation de trente trois cuvées de cordes de bois par boucant de sucre, y compris celle de la machine à vapeur.

M. Billieux se propose de partir dans peu de temps pour Philadelphie, afin de faire les arrangements définitifs.

Les soussignés ne pouvant disposer que d'un petit nombre de ces appareils cet hiver, invitent les habitans sucriers qui désirent adopter ce procédé à s'adresser à

WM. A. THOMPSON,
10 fev—1f ou à WM. A. ROBERTSON Agts.

LES prix des appareils patentés de N. Billieux, dont il est question dans l'avis qui précède, sont arrêtés comme suit: En y comprenant les frais de transport de l'Pennsylvanie à la Nouvelle-Orléans, et les frais de pose sur l'habitation.

APPAREIL MODÈLE No. 1:
produisant six milliers de sucre en vingt-quatre heures, ou vingt-quatre heures de sucre, et, et consommant bois:

1er genre—trois quarts de corde de bois,		$10,000
2me " une corde et demie,		7,000
3me " deux cordes,		6,000

APPAREIL MODÈLE No. 2,
produisant douze milliers de sucre, &c., et consommant bois:

1er genre—trois quarts de corde de bois,		$16,000
2me " une corde et demie,		12,000
3me " deux cordes,		10,000

APPAREIL MODÈLE No 3,
produisant dix huit milliers de sucre, &c., et consommant bois:

1er genre—trois quarts de corde de bois,		$18,000
2me " une corde et demie,		14,000
3me " deux cordes,		12,000

Ces appareils se composent des chaudières à vide, des bouilleres nécessaires et de l'appareil à revivifier le noir animal gros grain. Les quantités de noir nécessaires pour les premiers appareils, de vingt quatre à vingt cinq pouces, sont en moyenne: 300,000 pour les deux premiers et 400,000 pour le troisième.

Les appareils, de vingt quatre à vingt cinq pouces, qu'on obtient en tirant du vin de canne à 30° Bé, donnent une moyenne de vin de canne à la Louisiane. Avec du vin de canne de 11 à 12 à 30° Bé, qui est celui de l'île de Cuba la production du sucre est de chaque jour comme en sus.

A cela près des différences dans les quantités du combustible consommé, les mêmes avantages qui résultent de l'emploi de ces appareils restent constants dans tous les cas. En les comparant aux appareils anglais de l'invention de M. Degrand, fonctionnant à la Havane, à l'île de Cuba par M. Dérosne et Cail, les présentant les résultats suivants:

Le sucre brut de mélasse obtenu à la Havane par l'appareil de M. Billieux, sera de la même qualité que celui de l'île du sucre non terré et non à sucre obtenu à l'île de Cuba, par l'appareil de Dérosne, et avec du vin de canne moyennant 11 à 12 à 30° Bé.

Suivant le genre adopté, l'appareil N. Billieux consomme de 3/4 à 1 corde de bois par milliers de sucre obtenu; l'appareil de Dérosne à l'île de Cuba, consomme plus de 4 cords de bois, et, comme le bois est rare et cher à la Havane, et d'un prix élevé, le meilleur marché et des deux genres, et cette trois fois le prix de l'appareil N. Billieux.

Le grand économie de combustible résultant de l'emploi de l'appareil N. Billieux, permet de trouver dans le bagasse ou bois de combustible nécessaire pour faire la récolte. Les bagasses seront encore suffisantes, si par l'emploi de nos appareils on parvient à ne arriver à extraire la mélasse du liquide exprès qu'elle renferme. Et comme conséquence cette économie de combustible permet d'établir un sucre *raffiné* de cette fertile partie de la Louisiane que le défaut de bois a empêché jusqu'aujourd'hui de commencer à la cultiver de la canne.

Note. Les habitants qui contracteront pour les deux genres d'appareils susmentionnés au délai de 3/4 de corde de bois par milliers de sucre, pourront quand ils le jugeront convenable dans le mois, acquérir, en payant la différence des prix ci dessus, les additions nécessaires pour réduire la consommation du combustible à une corde et demie ou à trois quarts de corde.

Pour les conditions des contrats, s'adresser aux soussignés, chez qui sont déposés des échantillons du sucre qu'on obtiendra par ces appareils.

W. H. ROBERTSON,
W. E. THOMPSON.
8 fev—15

Chaudières à vide.

LES habitans qui n'ont point encore pris leurs dispositions pour contracter pour l'appareil ci-dessus, peuvent en s'adressant au soussignés se procurer des CHAUDIERES A VIDE, destinées à porter à la cuite le strop concentré à 28 et 30 degrés. Elles sont construites avec le plus grand soin, et sur les modèles les plus perfectionnés.

PRIX REDUIT: Elles en sont la pose, des chaudières à vide comprenant la pompe à air et les tuyaux de communication, et pouvant porter au point de cuite en vingt quatre heures les quantités de sucre suivantes.

	Livrées à la Nouvelle-Orléans	Rendues sur l'habitation
6 Boucants	$1200	$1500
9 "	1600	1800
12 "	1800	2100
15 "	2100	2600
18 "	2400	3000
21 "	2600	3100
24 "	2800	3400
30 "	3000	3600

Ces chaudières à vide sont faciles à employer et peuvent être conduites sans difficulté par les faiseurs de sucre ordinaires après deux jours d'expérience; elles n'exigent point d'ouvrier de bouilleur ni de chaudière à vapeur.

C'est un fait généralement admis aujourd'hui qu'il y a grand avantage à achever dans le vide la cuite du strop porté à 28 ou 30 par l'équipage ordinaire, le rendement du sucre est de trente pour cent—La mélasse obtenue tombe à 28 gallons par boucant. Le haut prix des chaudières à vide a seul empêché jusqu'à présent, leur adoption générale par les habitants sucriers.

Le soussigné appelle leur attention spéciale sur ce sujet et digne de leur leur sollicitude, convaincu qu'il est de l'intérêt général de diminuer des prix qui l'empêchent complètement des chaudières à vide pour lesquelles il offre de contracter aujourd'hui.

Les habitants sucriers trouveront aussi le soussigné disposé à contracter avec eux et à leur vendre pour leurs sucreries les bacs pneumatiques (Tigers), l'appareil le plus efficace de tous ceux connus pour purger le sucre.

N. BILLIEUX, au bureau de E. Baldwin et E. Barthe, avocats rue St. Pierre
9 fev. 1m

REÇU par les dernières arrivages et à vendre par les soussignés:
200 barrques Vin rouge de Bordeaux;
200 demi barriques Vin blanc;
1 quarts Eau de vie vieille de Cognac;
10 quarts Eau de vie de prune, de J J Dupuy;
800 cahiers Cerises à l'eau de vie;
200 paniers Abricots fin et surfins;
176 cahiers Abricots de Tonnerre et Lecouble;
100 paniers Guignolet d'Angers;
20 cahiers Guignolet d'Angers;
20 cahiers Guignolet de Bordeaux; fruits à l'eau de vie assortis; liqueurs assorties; bouteilles vides, bouchons ordinaires et fins, par mille et détail; prunes sèches en paniers; bouteilles vides, &c.
5 fev 13, rue Royale.

AU débarquement du brick Bordeaux Packet, venant de Bordeaux: 9 barrils vin blanc Haut Barsac;
Haut Sauterne; 25 barriques vin rouge St. Julien Médoc;
4 quarts de pipe eau de vie marque Lamothe;
11 fev E. TALAMON, 70 et 80 St. Louis.

TALAMON FRERES, rue de Chartres, No. 44, reçoivent par le Timoleon, du Havre:
Ombrelles matrices à la Pelisse; étoffes de soie, étoffes rayées; gazes Elise drapées, soutien de Elise drapées, soutien Elise drapées à doigts; un assortiment complet d'étoffes; bordures longues en cordonnet de soie; rubans de velours; gazes en étoffes et de soie; &c. &c.
Par le Windsor Castle, du Havre:
100 douzaines chapeaux de paille pour hommes, et en échevaux noir, gris et bleu; aussi avec ruban; brusses à dentelle, article nouveau; lignes de bas de soie fortes; plusieurs 1re. qualité, et une foule d'autres articles.
5 fev 1m

VINS fins de Bordeaux—En cahiers, des marques St. Julien, Château Larose, Château Léoville, Château Lafitte et Château Margaux. 1 vrier
4 janv JORDY & BRAZIER, 10 Conti

CHAUDIERES à Sucre—Un assortiment complet de ces célèbres fonderie de Stewart & Buck, de Pittsbourg, et actuellement de manufacture à Nouvelle Orléans, à vendre par
J. C. LAVILLEBREVE,
10 janv 140 Commune.

NOUVEAUX pois, de saison, à vendre par
HARVEY & COOLIDGE, 31 et 33 Gravier.

Il y a eu des incendies considérables à Buffalo et à Rochester, Etat de New-York.—A Buffalo on estime la perte à $200,000 et à Rochester à $20000.

M. Blackford, chargé d'affaires des Etats-Unis à la Nouvelle Grenade, vient d'arriver à New York. "Parmi les dernières actes officiels de M. Blackford, dit le *Courier and Enquirer*, est la liquidation de la réclamation relative à la saisie de la goélette *Yankee*, capitaine Robins, à Rio Hacha, en 1836, pour une prétendue infraction aux lois de douane. On assure que les intéressés ont été pleinement indemnisés, ainsi que le capitaine, pour son emprisonnement."

EUROPE.

Le paquebot *Zurich*, capitaine Johnson, parti du Havre le 6 janvier, est arrivé à New York, dans la soirée du 13 courant; il a apporté des journaux français plus récents de quatre jours que ceux qui nous sont parvenus par le dernier steamer. Les feuilles de New York en ont fait d'assez abondantes extraits que nous reproduisons en partie.

FRANCE.—La presse française s'occupait fort vivement du message présidentiel, et surtout de la dépêche de M. Calhoun à M. King, ministre résident en France, à propos de l'annexion du Texas et des projets de l'Angleterre. En général, elle semblait fort bien disposée en faveur des Etats-Unis; et l'on devait s'y attendre: "Angleterre n'a jamais été bien dans les *petits-papiers* de la majeure partie de la Presse française. Le *Journal du Havre*, à propos de la dépêche susdite, renferme l'article suivant:

"*France, Etats-Unis et Texas.*—Quel que soit le résultat en ce qui concerne les Etats-Unis, l'annexion de Texas à l'Union Américaine peut être considérée comme un point réglé. Le gouvernement de Texas n'est pas moins certain; et si aucune influence étrangère ne vient s'y opposer, on espère obtenir l'assentiment du Mexique. Ici cependant commence le doute. En cas de refus, si les Etats-Unis n'ont à combattre que la résistance de Mexique, la lutte serait trop inégale pour être un seul moment incertaine. Le gouvernement Mexicain lui même, en dépit de sa fanfaronnades, ne l'assurait même point s'il se trouvait abandonné à ses seules forces. Son attitude dépendra donc des secours qu'il pourra tirer d'ailleurs.

"C'est à ce point que la question devient Européenne. Car il n'y a en Europe qu'une seule puissance placée dans une position à soutenir le Mexique dans une guerre contre les Etats-Unis; il n'en est qu'une seule qui ait intérêt à le faire, et cette puissance, c'est l'Angleterre.

"L'Angleterre sans nul doute voit avec jalousie l'agrandissement progressif des Etats-Unis; et le traité qui leur donnerait le Texas et ses côtes, et qui les établirait solidement sur le golfe du Mexique, n'est point de nature à la rassurer. Il est clair que tout dans l'ordre de possibilité qui fut étant précédemment pour motiver l'abandon d'une mission tout au moins inutile.

En réalité, M. Hubbard n'a point couru de dangers sérieux; car il n'y a pas eu le moindre mouvement en ville, où la population s'est constamment montrée calme.—Quant au prétendu mouvement de la seconde municipalité, où plusieurs centaines de drayman parlaient, dit-il, de le *lyncher*, ce n'est qu'une fable ridicule, une mystification.

Mais il y a, dans ce compte-rendu, une assertion constamment répétée, contre laquelle nous protestons formellement. M. Hubbard prétend que presque toute ceux qui ne sont entretenus avec lui l'ont assuré que "le principal danger venant de la population d'origine française, population très irritable et très turbulente." C'est une calomnie. La population d'origine française est, au contraire, remarquable entre toutes par son amour pour l'ordre et par sa soumission aux lois. C'est même une chose si notoire, qu'il est à peu près impossible que le fait lui ait été affirmé par des hommes comme ceux qu'il met en scène, ou qu'ils aient bien le contraire de ce qu'on leur fait dire.

M. BARTON ET LES SONNEURS DE CLOCHES.—Un concert des plus intéressans a lieu ce soir à la salle du Bataillon Washington. Un flutiste d'un grand talent, qui a conquis en Angleterre et au Nord une fort belle renommée, n'y fait entendre pour la première fois; et nous sommes convaincus que la foule ne manquera pas à son appel. Il est secondé par les Campanologues qui ont eu un si beau succès au Théâtre-Américain.

CONGRES.

13 Février—SENAT—M. Foster présente des résolutions de la Législature du Maine, recommandant de voter pour le Texas et l'Oregon. Il ajoute qu'il adopte la doctrine des mandats, sans cependant exprimer son intention de voter pour l'annexation de Texas.

M. Foster présente une résolution relative à la défense des lacs.

M. Evans propose que la Caroline du Sud soit autorisée à importer, en franchise de droits, des tuyaux atmosphériques.

M. Ashley de l'Arkansas, présente des résolutions pour l'admission du Texas dans l'Union.

M. Archer demande qu'on dispose du rapport du comité des relations extérieures relativ aux résolutions de la Chambre au sujet de l'annexation, et en demande l'ajournement indéfini. Sur cela M. Morehead prend la parole et parle pendant deux heures contre l'annexation. Il réponse les résolutions comme inconstitutionnelles, et comme contraires aux droits des gens, puisqu'elles disposent du Texas sans le consentement du Mexique.

CHAMBRE—On adopte une résolution portant que les débats sur les bills de l'Iowa et de la Floride, seront terminés en deux heures—Ces deux bills sont de suite mis en discussion.

M. Morse, du Maine, présente un amendement tendant à faire disparaître de la constitution de la Floride la disposition qui ôte à jamais le droit à la législature d'abolir l'esclavage et qui prohibe l'entrée des ports de la Floride aux gens de couleur—repoussé par un vote de 97 contre 76, après un vif débat entre Mrs. Morse, Baily de la Virginie et Weller de l'Ohio.

Le bill est adopté ensuite par 145 contre 34.

14—SENAT—Après quelques affaires sans importance le rapport sur l'annexation de Texas est remis en discussion.

M. Buchanan parle fort longuement en faveur de la mesure. Il trouve les résolutions parfaitement raisonnables et devant par suite soulever peu d'objections. Il croit ces résolutions constitutionnelles et les soutient en conséquence.

Relativement à la question de l'esclavage, bien qu'il ne l'approuve pas, il se trouve sanctionné par la constitution et il se soumet. Il dit d'ailleurs que les abolitionistes sont les plus grands ennemis des esclaves et du genre humain.

Le bill pour l'admission de l'Iowa et des Floridas a été renvoyé par 24 contre 23, au comité judiciaire.

CHAMBRE—Le bill relatif au chemin de fer de Cumberland est pris en considération. Il alloue une somme de $150,000 à chacun des trois Etats de l'Ohio, de l'Indiana et de l'Illinois—Déposé provisoirement sur le bureau.

Le bill des pensions de la marine a été adopté en comité général et le bill de l'école de West Point a été adopté par 85 contre 42.

La Chambre s'ajourne.

TEXAS—Le correspondant de Washington du Charleston *Mercury* commence à craindre que les résolutions d'annexion n'échouent dans le Sénat—Trois locofocos doivent voter contre. Il ajoute que le bill de M. Benton ne saurait passer au Senat, et s'il passait au Sénat, il ne pourrait être adopté à la Chambre.

M. Polk est arrivé à Washington le 13 où il a été complimenté par vingt-cinq membres du Congrès. Il était accompagné de M. Dallas et de M. Wm. O. Butler du Kentucky. On assure que le colonel Butler sera secrétaire de la guerre—Quant aux autres membres du Cabinet, on ne les devine pas encore.

La lettre suivante ne donne aucune nouvelle qui ne soit déjà connue depuis longtemps. Cependant on y trouve des détails qui ne sont pas à dédaigner, et quelques épisodes de la lutte qui vient de se terminer.

Matamoros, 20 janvier 1845.

Lorsque dans ma lettre précédente, je vous disais que la lutte dont le mouvement du général Paredes était le signal, allait être chaude, j'étais loin de penser que la nouvelle révolution marcherait aussi rapidement qu'elle l'a fait, et surtout que elle se terminerait aussi efficace du rang comme elle devient de plus en plus probable. Le projet de cette révolution, la plus jalouse de toutes celles qui ont eu lieu depuis l'indépendance, et qui avait été conçue entre plusieurs membres du congrès et quelques généraux, a pris tère au moment sur le point d'avorter par la faiblesse du général Certamar qui avait une grande influence dans le département de Guanajuato, l'un des plus considérables de la république. Ce général, qui s'était entendu avec Paredes pour seconder son mouvement, commença à tergiverser lorsqu'il eut connaissance des ordres transmis de Santa-Anna pour étouffer l'insurrection avant qu'elle eût pris force de grande progrès. Il voulait que les forces des Zacatecas, Aguas Calientes et celles du général Arista, qui venait d'être démis du commandement de l'armée du Nord assistât que Santa-Anna eût vent des projets de Paredes, se déclarassent avant lui. Cependant les seules forces de Guanajuato suffisaient pour faire pencher la balance contre Santa-Anna. Plus tard, quand celui-ci s'approchait de Querretaro, Certamar qui avait évité une entrevue avec Paredes abandonna lâchement la cause des lois pour se mettre honteusement aux ordres du despote. Sa correspondance avec Paredes, publiée dans les journaux de la capitale, n'est laissé aucun doute sur la délayauté de cette conduite.

Le mouvement de Jalisco ne semblait donc plus qu'une échauffourée sans résultat, en supposant même qu'il n'eût pu être comprimé de quelques temps, parce que le général Bravo qui commandait dans les départements du Sud semblait rester indifférent à l'appel de Paredes, lorsque la dissolution du Congrès par le décret du 29 novembre vint hâter l'explosion de l'indignation générale contre le despotisme de Santa-Anna qui avait dicté cette mesure à son pupile schattist au pouvoir.

Présumant que nous avons vu les détails du soulèvement électrique qui a éclaté le 6 de mois passé à Mexico et que la garnison a secondé, je n'ai pas à m'étendre sur l'arrestation du Président par intérim, le général Canalizo, et un de ses ministres, la nomination du général Herrera à sa place, et l'installation d'un nouveau gouvernement. Tout n'est fait sans désordre et en quelques heures. Dans plusieurs départemens on a agi comme dans la capitale; aussitôt qu'on y a reçu la nouvelle de la dissolution du Congrès, avant d'avoir connaissance de ce qui y était passé, le général Bravo a fait de même et n'est mis immédiatement en marche avec 4000 hommes pour protéger la capitale et la représentation nationale contre la vengeance de Santa-Anna.

A la nouvelle de ces événements, le Président décha qui se trouvait à la tête de l'armée à Guanajuato, en contravention à la Constitution, et que le nouveau gouvernement commait d'abandonner le commandement, a suspendu ses opérations contre Paredes qu'il poursuivait déjà de près. L'exhaustion de son pied qu'il croyait une réliquie marrée et la destruction de ses matériaux ont causée à ce qu'il paraît un chagrin aussi vif que les progrès de l'insurrection.

Dans un bulletin qu'il a fait publier à Querétaro, pour déguiser l'état de l'opinion publique à ses troupes, il exhale une risible indignation à propos de ce qu'il appelle des sacrilèges sur des restes vénérables; il donne même à entendre que des étrangers (des Français) qui ne peuvent lui pardonner la glorieuse journée du 5 décembre 1839 (lorsqu'il s'enfuit en chemise pour échapper aux mains qui avaient surpris Vera-Cruz), ont seuls pu être les instigateurs de ces sacrilèges payées par leur or. Cependant, malgré sa mauvaise humeur, il a su dénaturer les faits de la manière la plus impudente, pour ne pas s'aliéner son armée, qui a cru sur la parole de son chef que la révolution de Mexico n'était qu'une émeute sans portée. Il a, ensuite, juré et fait jurer de nouveau l'adhésion aux Bases de Tambaya qu'il avait renversées par le décret du 29 novembre, dicté et juré par qui et sur même troupes. Il pensait établir ainsi son droit contre la décrétée dont il se voyait frappé.

Cette comédie n'a pas mieux disposé son armée, et n'a soulevé dans le peuple que du mépris contre son auteur qui espérait donner le change comme il avait tant de fois réussi à le faire jadis; mais n'ayant plus comme alors un parti dans la nation, parce qu'il a trompé tous ceux qu'il a servis, son espoir a été déçu. Il a eu soin toutefois d'enlever $200,000 à la maison de monnaie de Guanajuato et à la douane de Bilao pour ne pas manquer de ressources.

Voulant porter un grand coup au cœur de l'insurrection, il est retourné sur Mexico sans perte de temps. Après avoir fait mine d'assiéger cette ville, il s'est vu obligé de partir sans tirer un coup de fusil, malgré ses ridicules fortanteries. Ses intrigues n'ont pu séduire personne cette fois, et la seule réponse qu'il ait obtenue à ses communications officielles ou particulières a été de venir subir son jugement. Voyant qu'on tenait trop à cette condition, qui était fort peu de son goût, car il voulait qu'on lui remît incontinent sa prédécesseur, l'artilleriste général prudent s'est dirigé sur Puebla avec une partie de ses troupes. Avant que de partir mettre aux arrêts rigoureux le général Cortazar, qui avait eu la mission de venir à sa demande, pour lui servir de médiateur auprès du gouvernement, après s'être prononcé contre lui et l'avoir traité de *tyran* dans ses proclamations.

Cette espèce de retraite de Santa Anna a produit quelque effet sur ses troupes: les désertions ont augmenté; de 10,000 hommes qu'il avait à Querétaro, il lui en restait à peine 6,000 à son arrivée à Puebla. Il les avait priées enfin doute le sac de la capitale, et en voyant l'impuissance de leur chef, elles durent être découragées. Les démonstrations contre Puebla ne seront probablement sans effet important; car lors même qu'elles seraient couronnées du succès, Santa Anna se trouverait renfermé entre une population ennemie et à moins immédiatement sur lui les troupes de Bravo et de Paredes, étirées 7,000 hommes, sans compter les forces de Puebla et des environs. Cette agent qu'il avait commissionné pour tenter de séduire les troupes de Paredes à Querétaro, ont été découvertes et fusillés: parmi eux se trouvait un M. Atocha.

Il est à présumer que Santa Anna n'a envie de rien tenter de sérieux et qu'il prépare sa fuite, car il doit reconnaître toute la répulsion qu'on a pour lui. S'il donne des ordres les plus rigoureux pour éviter que ses troupes sachent le véritable état de choses, et s'il leur confère toutes les affaires locales de chaque paroisse.

M. Sidell dit qu'il ne s'opposera pas à ce que l'on donne au jury de police le droit de désigner les inspecteurs pour les élections municipales.

La section est adoptée en substituant le jury de police au juge de paroisse.

M. Sidell présente une autre section qui enjoint au juge de district de résoudre toutes les difficultés que pourra rencontrer un inspecteur d'élection relativement à l'interprétation des lois sur les élections, ou sur les dispositions de la Constitution qui ont rapport aux dites élections.

Cette section est adoptée avec un amendement de M. Kenner, qui déclare que l'élection ne devra pas être suspendue ou interrompue pour obtenir la décision du juge.

M. Harmanson présente un amendement qui déclare que dans le cas où le sheriff négligerait de faire son rapport sur l'élection, le juge de paroisse sera autorisé à envoyer chercher par un messager, aux frais dudit sheriff. Adopté.

Sur motion, le bill subit une troisième lecture et passe.

M. Harmanson propose de renvoyer à mardi prochain la délibération sur le bill relatif à la Compagnie d'assurance mutuelle, qui était à l'ordre du jour.

Le Sénat s'ajourne.

VENDREDI, 21 février 1845.

Le Sénat s'est assemblé conformément à l'ajournement.

Le président a soumis au Sénat diverses invitations pour assister à la célébration du 22, et sur motion de M. Carter, elles sont acceptées.

Sur motion de M. Livedeuin, le Sénat reprend en considération le bill sur les élections, et sur sa demande, il est amendé dans la partie relative à la ville de Lafayette.

M. White présente un bill pour empêcher d'incendier les prairies dans certaines paroisses. Adopté.

M. Bernard, au nom du comité de conférence, au quel avait été référé le point de désaccord des deux Chambres, dans le bill faisant certaines appropriations pour le corps d'artillerie des Natifs Américains de la Nouvelle-Orléans, pour un autre corps d'artillerie de la paroisse d'Est-Baton-Rouge et pour les volontaires d'Est-Feliciana, a fait un rapport qui est pris en considération.

Sur motion de M. Allen, le Sénat s'occupe du bill rapporté par le comité, exemptant les officiers de certaines compagnies de volontaires de la ville de la Nouvelle Orléans et autres des devoirs de jurés.

M. Harmanson demande quelques explications.

M. Allen répond que le comité avait murement examiné ce sujet, et était convaincu que l'exemption était juste et qu'il n'en pouvait résulter aucun in